

## NOTE D'INFORMATION RIVERAINS

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous êtes riverain(s) du **30<sup>ème</sup> Rallye Vosgien**, manche du **Championnat de France des Rallyes 2<sup>ème</sup> Division**, et plus précisément de l'épreuve spéciale N°1 «Le Haut du Tô»t», qui se déroulera **vendredi 18 septembre 2015**.

A ce titre, nous vous informons que **les routes empruntées par la course automobile seront fermées à la circulation par arrêté préfectoral et arrêté municipal :**

**vendredi 18 septembre 2015, de 14h00 à 20h30.**

C'est pourquoi nous vous recommandons la plus grande prudence et nous vous demandons de bien vouloir **prendre toutes les dispositions nécessaires** afin que vous ne soyez pas bloqué(s) et que le rallye puisse se dérouler correctement sans nuire à la sécurité de chacun.

Le jour du rallye, la direction de course pourra, **en cas d'urgence uniquement**, vous autoriser à circuler sur le parcours **à titre exceptionnel** et en vous conformant à ses ordres. Vous devez pour l'avertir contacter un commissaire (identifiable à sa chasuble fluo) qui transmettra votre demande aux officiels responsables de l'épreuve spéciale.

Par ailleurs, si vous disposez de soins médicaux « lourds » à votre domicile, nous vous remercions de nous en informer en amont du rallye afin de pouvoir s'organiser en conséquence.

Nous nous excusons par avance de la gêne occasionnée par cette manifestation sportive et nous vous remercions très sincèrement de votre aimable coopération.

### Quelques informations utiles :

**Des parkings « Riverains »** seront mis en place en dehors du tracé du parcours. Ils seront matérialisés par de la rubalise rouge. En dehors du tracé de l'épreuve spéciale, l'accès sera également possible à pied sous la surveillance des commissaires.

**Dates des reconnaissances** (circulation plus dense qu'à l'habitude) : Les concurrents inscrits au rallye effectueront trois passages en reconnaissances sur le parcours des épreuves spéciales, sur route ouverte à la circulation et dans le respect du Code de la Route, aux dates suivantes :

- **1<sup>ère</sup> session de reconnaissances :** **Samedi 12 septembre 2015, de 08h30 à 20h00**  
**Dimanche 13 septembre 2015, de 08h00 à 12h00**
- **2<sup>ème</sup> session de reconnaissances :** **Mercredi 16 septembre 2015, de 14h00 à 18h00**  
**Jeudi 17 septembre 2015, de 08h00 à 20h00**

**Toutes les informations relatives au 30<sup>ème</sup> Rallye Vosgien** sont disponibles sur le site internet officiel : [www.rallyevosgien.com](http://www.rallyevosgien.com) ; les cartes du parcours général et des épreuves spéciales y seront consultables à partir du lundi 7 septembre 2015.

Avec tous nos remerciements pour votre compréhension,  
Recevez, Madame, Mademoiselle, Monsieur, nos respectueuses salutations.

*Le Comité d'organisation du 30<sup>ème</sup> Rallye Vosgien*